

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Plan Nord

Le gouvernement du Québec ne doit pas reculer sur l'engagement de mettre 50 % du territoire à l'abri du développement industriel

Québec, 19 juin 2019 - Nature Québec et la SNAP Québec préviennent le gouvernement du Québec qu'ils n'accepteront aucun recul sur l'engagement de mettre 50 % du territoire du Plan Nord à l'abri d'activités industrielles d'ici 2035. Les deux organismes font cette sortie alors que *la Table des partenaires du Plan Nord* se réunit à Québec pour amorcer une réflexion sur le nouveau plan d'action nordique 2020-2023.

Pilier du Plan Nord, l'objectif du 50 % est également un engagement international clair que le développement dans les zones sensibles du Nord ne se fera pas au détriment des milieux naturels et des écosystèmes. Les organismes rappellent que l'humanité fait face à l'effondrement de la biodiversité et à des bouleversements climatiques sans précédent et que l'heure n'est pas aux reculs politiques.

Un virage inacceptable

Les deux organismes ont eu vent, dans un groupe de travail qui se réunissait la semaine dernière, de l'intention du gouvernement d'opérer un virage à 180 degrés sur cet important objectif de conservation, en enlevant toute référence à l'exclusion des activités industrielles dans cette partie du territoire qui serait vouée principalement à la conservation. En poursuivant cette logique absurde, on pourrait donc retrouver des activités industrielles à l'intérieur de zones de protection

« Si Nature Québec et la SNAP Québec s'étaient montrés ouverts à ne pas définir pour le moment ce qu'était une activité industrielle pour permettre de réaliser une planification écologique du territoire, jamais ils n'ont cédé sur l'objectif à poursuivre, ni sur l'échéance », indique Christian Simard, directeur général à Nature Québec.

Un engagement phare du Plan Nord inscrit dans la loi

Cet engagement est au cœur de la déclaration des partenaires signée en 2011 qui précisait lors du lancement du Plan Nord : « Les membres de la Table des partenaires (...), signataires du présent document reconnaissent... « QUE des mécanismes permettant d'assurer la pérennité de l'engagement de consacrer 50 % du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité devront être mis en place. »

Il est également inscrit dans la *Loi créant la Société du Plan Nord* dont la mission doit notamment : « contribuer à la mise en place de mécanismes devant permettre de consacrer,

d'ici 2035, 50% du territoire du Plan Nord à des fins autres qu'industrielles, à la protection de l'environnement et à la sauvegarde de la biodiversité ».

Pour Alain Branchaud, directeur général à la SNAP Québec, « le changement de cap annoncé serait dommageable pour la poursuite des différents objectifs du Plan Nord et irait à l'encontre des textes fondateurs du Plan Nord et de ses différentes composantes. Les crises du climat et de la biodiversité sont réelles et appellent au maintien d'objectifs ambitieux en matière de protection du territoire ».

Un engagement international

Le *Congrès mondial de la nature*, réuni en 2012 à Jeju, République de Corée, avait affirmé dans sa déclaration finale « que l'objectif établi de préserver 50 % du territoire nordique du Québec de l'activité industrielle – s'il se concrétise correctement – pourrait servir de modèle planétaire en cette heure grave où nous luttons contre les immenses défis que sont la perte de la biodiversité et les changements climatiques. »

-30-

À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme de bienfaisance reconnu qui œuvre à la conservation de la nature, au maintien des écosystèmes essentiels à la vie et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Pour en savoir plus: <https://naturequebec.org/>

À propos de la SNAP Québec :

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif créé en 2001, dédié à la protection de la nature. Nous travaillons à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Aujourd'hui, la SNAP Québec regroupe plus de 35 000 sympathisants, 200 bénévoles et 11 employés dédiés à notre mission de conservation de la nature. Pour en savoir plus: www.snapquebec.org.

Renseignements :

Nature Québec

Gabriel Marquis,
Responsable des communications
581 307-8613
Gabriel.marquis@naturequebec.org

SNAP Québec

Charlène Daubenfeld
Responsable des communications, SNAP Québec
Bureau : 514-278-7627 #221
Cell : 514-378-3880
charlene@snapquebec.org